



**RAPPORT DE LA SESSION DE DÉBREFFAGE
DU SOMMET MONDIAL SUR LA SOCIÉTÉ DE L'INFORMATION
GENÈVE, 10 AU 12 DÉCEMBRE 2003
ORGANISÉE PAR LA COMMISSION CANADIENNE POUR L'UNESCO**

OTTAWA, ONTARIO

LE 23 JANVIER 2004

TABLE DES MATIERES

| | |
|---|----|
| 1. Contexte et objectif | 3 |
| 2. Évaluation de la première étape du SMSI | 3 |
| A. Évaluation de la représentante du MAECI- Marie-Isabelle Massip | 3 |
| B- Évaluation des représentants de la société civile | 4 |
| Sur la participation de la société civile..... | 4 |
| Sur le rôle du gouvernement canadien..... | 5 |
| Sur la Déclaration et le Plan d'action..... | 5 |
| Les personnes handicapées..... | 5 |
| Les jeunes | 6 |
| Les absents | 6 |
| 3. Questions prioritaires à considérer en préparation de la deuxième étape du SMSI | 6 |
| Sommet canadien..... | 6 |
| Les grandes questions..... | 6 |
| Mise en œuvre du Plan d'action | 7 |
| Réseauter | 8 |
| Éliminer les catégories..... | 8 |
| Évaluation et étalonnage | 8 |
| Accès et gratuité..... | 9 |
| 4. Attentes et suivi | 9 |
| Selon la représentante du MAECI, Marie-Isabelle Massip | 9 |
| Selon les représentants de la société civile..... | 10 |
| Conclusion..... | 11 |
| 5. Sites Web | 12 |
| 6. Liste des participants à la session de débriefage du SMSI | 13 |

Pour nous joindre

| | |
|-----------------|---|
| Adresse postale | La Commission canadienne pour l'UNESCO 350, rue Albert, C.P. 1047 Ottawa (Ontario) Canada K1P 5V8 |
| Téléphone | (613) 566-4414 / 1-800-263-5588 |
| Télécopieur | (613) 566-4405 |
| Courriel | info@unesco.ca |
| Site Web | http://www.unesco.ca |

23 janvier 2004
Ottawa

SESSION DE DÉBREFFAGE DU SOMMET MONDIAL SUR LA SOCIÉTÉ DE L'INFORMATION

LE 23 JANVIER 2004

**SALLE DU CONSEIL, CONSEIL DES ARTS DU CANADA
OTTAWA, ONTARIO**

1. Contexte et objectif

La Commission canadienne pour l'UNESCO s'est vue confier par le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (MAECI) la responsabilité de veiller à la participation de membres de la société civile aux travaux préparatoires et au Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI) tenu à Genève, en Suisse, du 10 au 12 décembre 2003. Le SMSI se déroulera en deux étapes: la première à Genève et la deuxième, du 16 au 18 novembre 2005 à Tunis, en Tunisie.

La session de débriefage de la première étape du Sommet a été organisée dans le but de permettre aux représentants de la société civile présents au SMSI de réfléchir sur le processus passé, d'identifier les questions prioritaires à considérer entre les deux étapes et d'exprimer leurs attentes.

La rencontre sous forme de table ronde a réuni une trentaine de représentants de la société civile, du milieu académique, du secteur privé et des gouvernements canadien et québécois.

L'UNESCO est un laboratoire d'idées, sensible aux questions touchant les droits humains, l'éthique et les aspects socioculturels et légaux des grands problèmes qui relèvent de sa compétence. La Commission canadienne pour l'UNESCO est en quelque sorte un porte-parole de l'UNESCO en sol canadien, mais aussi un porte-parole des préoccupations de la société civile canadienne auprès des autorités canadiennes compétentes.

Ce rapport sera donc distribué au Comité consultatif canadien du SMSI afin que ses membres, issus de ministères et d'agences gouvernementales fédérale et provinciale, prennent connaissance des idées et des commentaires formulés au cours de la rencontre.

Le lecteur est prié de noter que les opinions exprimées dans ce rapport ne reflètent pas nécessairement la position de la Commission canadienne pour l'UNESCO.

2. Évaluation de la première étape du SMSI

A. Évaluation de la représentante du MAECI- Marie-Isabelle Massip

Le SMSI a tout d'abord été un succès du point de vue de la participation. Le gouvernement suisse attendait environ 8 000 personnes, mais ce sont 11 000 personnes qui ont pris part à ce Sommet.

Jusqu'à la veille du Sommet, il n'y avait pas d'entente sur le projet de Déclaration et de Plan d'action. On craignait que le Sommet débute sans un accord sur les documents. On espérait toutefois que les activités parallèles seraient couronnées de succès.

Les États se sont finalement entendus sur les textes. Si le Canada avait rédigé les documents, ils auraient été sans doute autrement. Cependant, on a été en mesure de négocier des textes qui protègent les intérêts canadiens sans avoir à faire des compromis sur nos principes. Il s'agit d'un pas important, aussi devons-nous veiller à ce que les documents ne soient pas rediscutés à Tunis.

La première étape du Sommet a été peu visible dans les médias. Le défi consistera à s'assurer que les gouvernements et la population canadienne soient mieux informés sur la deuxième étape et sur les importantes questions qui seront débattues.

Le processus a été remarquablement transparent. On pouvait accéder aux documents sur la Toile dès qu'ils étaient disponibles, et les discussions et négociations étaient diffusées sur le web. Nous devons veiller à ce que la deuxième étape soit aussi transparente que la première.

Le travail n'est pas encore entamé pour la préparation de la deuxième étape. Une réunion d'organisation devra être convoquée pour établir les objectifs et le plan de travail de Tunis. La communauté internationale doit aussi examiner les façons de relier les deux étapes, en mettant sur pied par exemple des mécanismes de monitoring pour assurer la mise en œuvre des décisions prises à Genève.

Le SMSI constitue le premier sommet au cours duquel la société civile a été intégrée dans le processus préparatoire. Cette intégration n'était pas parfaite, mais elle est tout de même survenue. Nous devons veiller à ce que des progrès soient faits en ce sens à Tunis.

La société civile a travaillé de façon efficace, bien que cela ait comporté quelques problèmes, comme par exemple lors de la désignation de représentants. Les ONG qui avaient déjà travaillé avec les gouvernements se sont avérées les plus efficaces, comme celles appartenant aux caucus sur les droits humains et sur les questions de genre.

L'une des surprises du Sommet de Genève a été la faible participation du secteur privé. Une meilleure participation du secteur privé à Tunis devra être une priorité du gouvernement canadien.

B- Évaluation des représentants de la société civile

Sur la participation de la société civile

La société civile est devenue en quelque sorte un contre-pouvoir. Il est clair qu'on ne peut plus gouverner en ignorant la société civile. Au SMSI, la société civile s'est affirmée comme un pouvoir structurant, pacifique et constructif, ce qui constitue sans aucun doute une avancée historique. La participation de la société civile a requis des sommes considérables de travail bénévole des activistes de partout à travers le monde.

Elle a opéré à différents niveaux. Elle s'est organisée de façon autonome pour fournir son input dans le processus et en organisant ses propres activités en parallèle. Elle a aussi offert son expertise aux gouvernements amis. La société civile a produit sa propre déclaration qui contient les éléments qui n'ont pas été retenus dans la déclaration officielle. En outre, la déclaration officielle peut être considérée comme un document indiquant où se situent les gouvernements présentement alors que la déclaration de la société civile serait un document visionnaire précisant les orientations futures.

En ce qui concerne la société civile canadienne, on s'est réjoui du travail horizontal accompli par celle-ci avec le gouvernement, le Centre de Recherches pour le Développement International (CRDI) et la Commission canadienne pour l'UNESCO. La société civile a bénéficié d'une écoute attentive et respectueuse de tous ces intervenants.

Certains se sont dits impressionnés par le réseautage de la plate-forme ICT4D (Information and Communication Technologies for Development) et par la participation de deux groupes en particulier : le milieu scientifique (on s'est dit surpris de constater l'accent mis sur les sciences) et les pays d'Asie centrale qui ont été assez visibles, comme l'Arménie.

Les petites et moyennes entreprises n'étaient pas représentées sous la bannière « secteur privé » qui regroupe des organisations associées aux multinationales. La place des PME n'était pas clairement définie. Elles souhaitent donc que le Canada innove à ce chapitre afin de faciliter leur inclusion.

On ne s'explique pas l'indifférence des médias à l'égard de ce Sommet. Cette réalité est d'autant plus surprenante qu'un nombre important de questions débattues au SMSI portent sur les médias, la liberté d'expression et la liberté de la presse.

S'il est vrai que le Sommet a peu fait les manchettes des médias au Canada et dans les pays en voie de développement (la couverture médiatique en Europe a été meilleure), c'est que beaucoup a été fait sur le terrain par le biais des courriels. Des pays du Sud ont été informés de ce qui se passait au SMSI par voie informatique, ce qui n'aurait pas été possible il y a à peine quelques années. On estime donc que les gens ne communiquent plus de la même façon et ne tirent plus l'information uniquement des sources traditionnelles. Le processus d'information a changé fondamentalement. Il faut donc penser à la visibilité d'une autre façon.

Sur le rôle du gouvernement canadien

Le Canada a joué un rôle de premier plan pour la défense des droits humains afin qu'ils soient reconnus comme un principe fondamental de la société de l'information. Le Canada a aussi fait des efforts remarquables sur les questions de genre et de gouvernance de l'Internet. Il s'est fait aussi le défenseur du rôle des médias, de la liberté d'expression et d'opinion.

On s'est dit ravi que l'Article 19 de la Déclaration universelle des droits de l'homme soit inclus dans la Déclaration du SMSI, et cela même si on fait référence à l'Article 29 dans un paragraphe suivant. L'Article 29 a un effet réducteur sur la portée de l'Article 19.

Sur la Déclaration et le Plan d'action

Certains estiment que la Déclaration de principes et le Plan d'Action sont trop techniques, trop économiques et qu'ils n'ont pas réussi à introduire tous les volets sociaux. On n'y retrouve pas le visage humain de la mondialisation. Par ailleurs, il existe des incohérences entre la Déclaration et le Plan d'action.

On devrait aussi accorder plus de place à l'éducation dans la société de l'information, particulièrement à l'éducation aux adultes. On constate que l'éducation n'est pas un enjeu principal du SMSI. On se limite à relier l'éducation à l'alphabétisation alors qu'on devrait aborder cet important thème de façon plus globale. La Déclaration de la société civile est allée plus loin en ce sens.

Les personnes handicapées

Parmi tous les ordinateurs mis à la disposition des participants du SMSI, aucun n'était adapté aux besoins des personnes handicapées.

Lors de la cérémonie d'ouverture du Sommet, le discours de Kiki Nordström, présidente de l'Union Internationale des aveugles (World Blind Union) et de International Disability Alliance a prononcé le discours au nom de la société civile. La préparation de son discours a été un véritable cauchemar puisqu'il n'y avait aucun outil en Braille sur le site du Sommet. Le discours a donc été préparé avec les moyens du bord.

Le Canada, qui a pourtant de nombreux outils adaptés aux besoins des personnes handicapées, n'en a exposé aucun dans son pavillon (et aucun autre pays d'ailleurs). On aurait aimé voir ce qui se fait ici et ailleurs dans ce domaine.

Les gouvernements n'ont pas participé au Forum mondial sur l'invalidité dans la société de l'information où les groupes ont pu échanger entre eux et partager leur expérience.

Les jeunes

Ce groupe peut certainement parler de résultats très positifs. Ils ont réussi à faire inclure un paragraphe qu'ils avaient rédigé dans la Déclaration. C'est une première pour les jeunes dans un document de l'ONU. Cela est certainement attribuable au fait qu'il y avait un représentant jeunesse au sein du Secrétariat. Ce jeune qui, de surcroît est Canadien, a pu promouvoir les intérêts des jeunes auprès des gouvernements. Il serait bien que d'autres groupes aient leur représentant au sein du Secrétariat afin qu'ils soient en meilleure position pour faire accepter leur vision des choses.

Des campagnes nationales auprès des jeunes ont été organisées dans une trentaine de pays dans le monde. Ces campagnes ont permis de mobiliser les jeunes sur les questions débattues dans le cadre du sommet. Toutefois, il n'a pas été possible d'organiser une telle campagne ici même au Canada. L'appui financier demandé à Industrie Canada n'a pas été accordé, le ministère préférant aider les jeunes de pays en voie de développement. De même, le financement qui devait être accordé à des jeunes francophones du pays pour leur permettre de participer au Sommet a été retiré à la dernière minute. D'autres cas du même genre ont été déplorés par d'autres représentants d'organisations canadiennes.

Les absents

On a déploré l'absence d'importantes associations canadiennes aux travaux et au Sommet en tant que tel. Il s'agit du Conseil canadien pour la coopération internationale (CCCI) et de la Fédération canadienne des municipalités (FCM). Ces deux organisations ne se sont pas mobilisées du tout pour le SMSI. On a raté une occasion de les faire participer à la définition de la société de l'information.

Au niveau gouvernemental, l'Agence canadienne de développement international (ACDI) n'a pas été suffisamment présente. On estime que depuis environ un an, les technologies de l'information et de la communication (TIC) ont perdu beaucoup d'importance comme outil de développement au sein de l'agence. Il ne fait aucun doute que la contribution de l'ACDI est essentielle au succès des projets qui seront mis en œuvre dans le cadre du Plan d'action du SMSI.

3. Questions prioritaires à considérer en préparation de la deuxième étape du SMSI

Sommet canadien

Compte tenu des enjeux de la société de l'information, il pourrait être profitable d'entamer un débat de société. En ce sens, l'organisation d'un sommet canadien permettrait de débattre de ces questions tout en enrichissant le dialogue entre le gouvernement et la société civile. Le projet d'un sommet canadien a reçu l'appui de plusieurs participants.

Les grandes questions

Les questions de la liberté d'expression et du respect des droits humains demeurent prioritaires pour Tunis. Il en est de même pour la diversité culturelle et linguistique. Sous-jacent au respect des droits humains, le problème de la pauvreté au Canada et dans le monde mérite une attention particulière.

L'accès, qui est souvent conditionné par le respect des droits et le multilinguisme sur le web, demeure également une question incontournable si une véritable société de l'information doit prendre forme.

La gouvernance de l'Internet ainsi que les questions de propriété intellectuelle sont aussi au cœur du débat.

Mise en œuvre du Plan d'action

Il faut déterminer en priorité comment mettre en œuvre le plan d'action en seulement deux ans. De même, il faut s'assurer que les questions qui ne sont pas controversées seront considérées au même titre que les questions controversées. La tendance à accorder plus d'importance aux questions controversées constitue une source de préoccupation. Par exemple, l'éducation doit être bonifiée et un plus grand accent doit être mis sur cette question centrale à l'utilisation des technologies.

Le Canada a acquis une vaste expérience dans le domaine de l'apprentissage en ligne (e-learning). Toutefois, il n'existe pas de normes et de standards communs à travers le pays qui permettent le transfert de ces normes et standards. Le Canada devrait développer, avec les provinces et l'Association canadienne de normalisation, un ensemble pratique de normes et de standards sur la création de contenus pour l'apprentissage en ligne et qui pourrait opérer sur toutes les plates-formes.

Le Canada doit décider quels projets seront initiés dans l'esprit du Plan d'action. Toutefois, comme les gouvernements n'ont pas de stratégies de suivi et qu'il n'y a pas de sommes d'argent disponibles à ce moment-ci, la société civile doit établir son propre plan d'action. Sans se séparer des actions gouvernementales, la société civile ne doit pas attendre les gouvernements mais passer à l'action dès maintenant. De façon générale, on possède le savoir-faire, il faut simplement trouver l'appui financier nécessaire pour être en mesure de réaliser les projets. On a par ailleurs mentionné à plusieurs reprises l'importance du rôle de chaque partie prenante dans la réalisation du Plan d'action et qu'il ne revenait pas qu'aux gouvernements d'assurer sa mise en œuvre.

Sur le plan académique, la recherche cède la place à des projets structurants qui proposent des solutions à travers ce qui ait convenu d'appeler des « grids »¹.

On doit aussi pouvoir faire un inventaire des meilleures pratiques canadiennes dans tous les domaines touchant aux TIC ici et ailleurs dans le monde, incluant les projets s'adressant aux personnes handicapées et ceux visant au maintien et à la promotion des langues. Par exemple, l'ICTA (International Commission on Technology and Accessibility) affirme disposer de fonds pour mener une consultation auprès des personnes handicapées et élaborer un document sur les meilleures pratiques. Il est essentiel que les besoins des personnes handicapées soient à l'ordre du jour de Tunis, et que cette prise en compte se réalise concrètement sur les lieux du sommet.

¹ Mise à contribution des capacités inutilisées de milliers d'ordinateurs, que l'on relie en réseau, le plus souvent à travers Internet, dans le but d'effectuer des calculs complexes. Chaque ordinateur effectue séparément les calculs qui lui sont demandés par un serveur et retourne les résultats qui sont intégrés à d'autres. Le réseau d'ordinateurs ainsi formé est parfois désigné en français par le terme *grille de calcul* et, en anglais, par son équivalent *computational grid*, que l'on a tendance à réduire à *grid*. Office de la langue française- 2002

En ce qui concerne les langues, le Canada doit être un chef de file dans le développement d'outils pour protéger les langues en voie de disparition, comme First Voices qui permet d'archiver les langues autochtones. Par ailleurs, le Canada possède une vaste expertise dans le domaine de la traduction et pourrait la partager en créant des portails mutualisés dans le domaine de la traduction; en facilitant l'accès à des dictionnaires et des lexiques en ligne (qui n'est pas gratuit présentement); et en standardisant la terminologie par la traduction de néologismes. La mobilisation des ressources canadiennes dans ce domaine contribuerait de façon significative à son développement. Le Réseau international de néologie et de terminologie, qui a son siège au Canada, pourrait être mis à contribution. Toutes ces initiatives faciliteraient l'intercompréhension linguistique et culturelle sur le web.

Réseauter

En plus de la visibilité qu'il faut accroître sur le SMSI, il faut aussi maintenir l'intérêt entre les deux sommets. Jusqu'ici, les journalistes canadiens n'ont pas manifesté d'intérêt pour les questions débattues dans le cadre du SMSI.

Il est essentiel que des liens soient établis à l'intérieur des réseaux des participants à la première étape et avec l'ensemble de la société civile canadienne ainsi qu'avec le reste du monde. Une des méthodologies à considérer en préparation de la deuxième étape consiste à engager et à mobiliser la société civile à travers les communautés virtuelles que l'on opérerait avec des systèmes à code source ouvert. Les outils libres de droits pourraient être des outils fédérateurs en prévision de Tunis. On croit que les rencontres en face-à-face et les médias traditionnels ont encore leur place et que c'est important de diversifier les approches auprès de la société civile.

Il s'agit donc de réseauter globalement en agissant au niveau local (glocal). On souhaite que le gouvernement soutienne les ONG qui rejoignent la société civile et contribuent à l'animation du milieu local.

Il s'avère crucial de déterminer qui est absent du processus et de s'assurer que ces groupes et individus seront associés aux travaux préparatoires de la deuxième étape. Il s'agit, entre autres, des petites et moyennes entreprises, de groupes « open source » comme Linux professionnels, de compagnies de logiciels de traduction et de technologies adaptées, d'organisations et de la communauté en général.

Il est aussi impératif d'assurer que la société civile dispose du même espace à Tunis qu'à Genève, sinon davantage.

En prévision de Tunis et compte tenu des préoccupations au niveau des droits de la personne, le Canada se doit d'être proactif et de développer une meilleure connaissance des Tunisiens en utilisant les ressources les plus fiables disponibles ici même au Canada.

Éliminer les catégories

On doit cesser de placer les gens dans des catégories. Certaines d'entre elles sont deux fois ou même trois fois marginalisées parce qu'elles appartiennent aux groupes des jeunes, des femmes, des autochtones ou des personnes handicapées. Ces personnes doivent être invitées à parler pour elles-mêmes, à partager leur expérience et leur expertise et non parce qu'elles appartiennent à l'un ou à plusieurs de ces groupes.

Évaluation et étalonnage

On propose également qu'un document d'étalonnage (benchmarking) soit élaboré afin de procéder à une évaluation des services et des pratiques en vue de les améliorer. Cet étalonnage doit être universel afin d'inclure des groupes comme les personnes handicapées.

L'idée d'évaluer les effets de la valorisation des TIC sur l'individu et les sociétés est également avancée. En plus d'une évaluation quantitative, on doit faire une évaluation qualitative. Par ailleurs, la consolidation des modèles et des méthodologies de recherche en vue de faire le monitoring de la société de l'information contribuerait au progrès de la recherche.

Accès et gratuité

On suggère également que le Canada prenne l'initiative de convaincre les autres pays du Nord d'investir auprès des entreprises privées afin de créer un « entrepôt de la connaissance » (knowledge warehouse) qui donnerait un accès gratuit à l'information aux pays en voie de développement. À ce sujet, on a appris qu'il existe déjà en Colombie-Britannique un réseau donnant accès gratuitement à de l'information pour les pays en voie de développement, le Open Knowledge Network (OKN), avec lequel il serait utile d'approfondir les relations.

La question de l'accès à l'information a été soulevée à plusieurs reprises, même pour les usagers des pays riches comme le Canada. On a fait remarquer que les chercheurs des pays du Sud ne peuvent accéder aux derniers documents de recherche sur le web, parce qu'ils n'ont pas de cartes de crédit ou qu'ils ne possèdent pas de devises en dollars ou en euros. Au nord comme au sud, la création de bibliothèques virtuelles couperait le coût des documents de 60% et faciliterait l'accès aux contenus aux chercheurs étudiants.

De même, on suggère que le Canada se fasse le promoteur de licences de contenus libres de droits (open content licensing) et que l'accès soit gratuit. On a aussi indiqué que les recherches publiées sur le web et qui ont bénéficié de fonds publics des gouvernements et des organisations internationales devraient être accessibles gratuitement aux usagers. Les contribuables ne devraient payer qu'une seule fois pour la production de ces documents.

4. Attentes et suivi

Selon la représentante du MAECI, Marie-Isabelle Massip

Les États ont maintenant des textes officiels. Ils ont adopté une Déclaration et un Plan d'action après avoir mené des négociations difficiles. Il est peu probable que les pays souhaitent négocier à nouveau le tout dans une Déclaration de Tunis et retomber dans les mêmes arguments. Les principes d'une société de l'information inclusive sans discrimination où toutes les parties prenantes ont un rôle à jouer et dans laquelle prévaut la liberté d'expression et d'opinion demeurent prioritaires.

Le gouvernement de Tunisie chercherait plutôt à développer une Charte de solidarité numérique qui serait un instrument non contraignant. Toutefois, il faut se préparer dans l'éventualité que l'idée d'un projet de déclaration fasse son chemin.

La résolution de certaines questions a été reportée au Sommet de Tunis. Il s'agit de la gouvernance de l'Internet et du financement. La question de la gouvernance en est une à plusieurs niveaux qui doit être examinée par différents acteurs. Le financement, quant à lui, n'a pas fait l'objet d'un compromis acceptable. Certains sont d'accord avec l'idée de créer un fonds de solidarité numérique, d'autres pas.

Il est possible qu'à Tunis, il n'y ait pas non plus une intégration de la société civile aux discussions des gouvernements. Les réflexions devront être faites parallèlement à celles des gouvernements.

Selon les représentants de la société civile

Les attentes en ce qui touche au Plan d'action sont assez élevées puisque certains souhaitent qu'il soit pris comme un engagement. Un engagement à un haut niveau, mais tout en demeurant réaliste.

On se demande à quoi il faut se préparer en prévision de Tunis, c'est-à-dire est-ce que ce sera une rencontre internationale ou un événement moins formel, comme le ICT4D ? Si le dernier scénario est plus probable, ne serait-il pas approprié de considérer une conférence du Global Knowledge Partnership (GKP) ?

La participation des universités au SMSI a été plutôt timide. Pour pallier cette situation, le département des communications de l'UQAM a développé un cours « Multimédia et sociétés » qui traite des principales thématiques couvertes par le SMSI. Cette actualisation des programmes vise à favoriser une réflexion plus approfondie sur les enjeux inhérents aux questions débattues dans l'enceinte du SMSI.

Le réseau des Chaires UNESCO en communication, ORBICOM, également basé à l'UQAM, planifie plusieurs événements en préparation de la deuxième étape. Ainsi prévoit-on publier la suite de la recherche intitulée « L'observatoire de la fracture numérique . . . et au-delà » ou en anglais « Monitoring the Digital Divide and Beyond » qui sera une mise à jour à partir des données les plus récentes et comprendra des projets individuels thématiques ou régionaux..

Une conférence intitulée « Médias et liberté d'expression en Afrique et dans le monde arabe » aura lieu à Marrakech, du 22 au 24 novembre 2004, comme événement « en transition vers Tunis ».

Et enfin, une rencontre avec le Secrétaire général de l'ASEAN: Région Asie-Pacifique à Jakarta du 26 au 29 février permettra de préparer l'édition 2004-2005 du « Digital Review of Asia Pacific ». Le livre devrait être publié pour un lancement à Tunis.

Le groupe e-commons / agenda électronique organisent plusieurs rencontres sur le suivi du SMSI : le 5 février à Toronto, le 19 février à Montréal et à Calgary le 29 février. Le site e-commons / agora électronique (voir l'annexe 1) offre un espace aux groupes et aux individus pour s'informer et échanger sur les questions traitées dans le cadre du SMSI.

Avec la « Youth Digital Opportunity Coalition » qui regroupe une vingtaine d'ONG à travers le monde, des projets de terrain sont appuyés et offrent aux jeunes des programmes de formation et de mentorat dans l'apprentissage des TIC.

Dans les communautés virtuelles, comme au Vancouver Community Network, on poursuivra la participation en ligne d'ici la deuxième étape. Il s'agit de la façon la plus abordable de participer, particulièrement quand on habite une région éloignée des continents européen et africain.

On a aussi fait état de développements imprévus et inattendus possibles entre les deux sommets. Les échanges, comme cette rencontre de débriefage, constituent des réservoirs d'idées auxquels chacun est invité à s'abreuver. Des projets, hors de l'étalonnage et du Plan d'action, peuvent en émerger. Les progrès entre les deux étapes du Sommet seront influencés par la perception positive ou négative que l'on a du Sommet de Genève.

De même, on peut travailler à la mise en œuvre du Plan d'action, mais cela ne vaudra rien sans l'autonomisation et l'appropriation des TIC par la société civile.

Conclusion

Cette session de débriefage a atteint l'objectif principal qui consistait à évaluer la première étape du SMSI et à identifier les questions prioritaires qui devraient être considérées en préparation de la deuxième étape prévue en novembre 2005 à Tunis, Tunisie.

Les participantes et participants ont fait une évaluation assez positive du Sommet de Genève et ont démontré un bon enthousiasme pour celui de Tunis.

Ils réalisent qu'ils doivent s'organiser et que les deux années qui séparent les deux sommets constituent bien peu de temps pour accomplir leurs projets. Ils semblent toutefois prêts à se lancer dans une réflexion plus large et plus globale sur les questions inhérentes à l'édification d'une véritable société de l'information.



Rédigé par Pauline Dugré, Chargée de programme, Communication et Information, Commission canadienne pour l'UNESCO

Approuvé par David A. Walden, secrétaire général, Commission canadienne pour l'UNESCO

La session de débriefage était présidée par François-Pierre Le Scouarnec, président de la Commission sectorielle Culture, Communication et Information, Commission canadienne pour l'UNESCO

ANNEXE I

SITES WEB

Carrefour Internet citoyen / Global Community Network
www.globalcn.org

E-Commons / Agora électronique
www.ecommons.net

Institut de coopération pour l'éducation des adultes
www.icea.qc.ca/si

Il a été question d'un livre intitulé Communicating in the information society, publié par l'Institut des Nations Unies pour le développement social (UNRISD). On peut commander ce livre en écrivant à l'adresse suivante :

www.info@unrisd.org

ou pour plus d'information sur cette organisation, visitez le site www.unrisd.org

ANNEXE II

Liste des participants à la session de débriefage du SMSI

Le 23 janvier 2004

1. James Archibald, Ph.D.
Director, Translation Studies
McGill University
Centre for Continuing Education
688 Sherbrooke Street West
MONTREAL QC H3A 3R1
Tel: (514) 398-8225 (514) 398-1453
(514) 398-8800 Ext. 09143
Fax: (514) 398-2650
Jak.archibald@mcgill.ca
2. Jean-Yves Beaudoin
Directeur du Projet Bromont Collectivité ingénieuse,
Carrefour Mondial de l'Internet Citoyen
88 boul. Bromont
Bromont (Québec) J2L 1A1
Tél.: (450) 534-2662
Fax: (450) 534-2672
jeanyves.beaudoin@bromont.com
3. Manuel Cisneros
Chargé de projet
Nouvelles technologies et reconnaissance des acquis
Institut canadien d'éducation des adultes
5225, rue Berri, Bureau 300
Montréal, QC H2J 2S4
Tél. (514) 948-2044 poste 227 (514) 948-0547
Télécopieur (514) 948-2046
mcisneros@icea.qc.ca
Site internet : <http://www.icea.qc.ca>
4. Andrew H. Clement, Ph.D.
University of Toronto
Faculty of Information Studies
140 St. George Street
Toronto ON M5S 3G6
Tel : (416) 978-3111 (416) 922-0251
Fax : (416) 971-1399
clement @fis.utoronto.ca
5. André G. Côté
Directeur général
Fédération internationale des associations de multimédia
137, rue St-Pierre
Bureau P-206
MONTREAL QC H2Y 3T5
Tel : (514) 289-9966
Fax : (514) 289-8590
agcote@fiam.org

6. William Crammer
First Peoples' Cultural Foundation
Lower Main 31 Bastion Square
Victoria, B.C. V8W 1J1 Canada
Tel (250) 361-3456
Fax (250) 361-3467
Email: info@fpcf.ca
chief@namgis.bc.ca
7. Betty Dion
Chair
ICTA – North America
458 Melbourne Ave.
Ottawa, Ont. K2A 1W3
Tel: (613) 725 -0566
Fax: (613) 729- 9772
bdion@magma.ca
8. Pauline Dugré
Programmes Officer/Chargée de programmes
Communication & Information
Canadian Commission for UNESCO/ Commission canadienne pour l'UNESCO
350 rue Albert Street
Box / C.P. 1047
Ottawa, Ontario CANADA
K1P 5V8
Tel : (613) 566.4414, ext./ poste 4558
Toll free / Sans frais : 1.800.263.5588 ext 4558
Fax / télécopieur : (613) 566.4405
pauline.dugre@unesco.ca
<http://www.unesco.ca>
9. Pierre Giguère
Directeur du Programme
ORBICOM (Réseau des Chaires UNESCO en Communication)
a/s Université du Québec à Montréal
Bureau J-4351
C.P. 8888, Succ. Centre-Ville
MONTREAL QC H7E 3A7
Tel: (514) 987-3000 poste 4561 (514) 987-8743
Fax: (514) 987-0249
giguere.p@uqam.ca
10. John A. Gilbert
ICT Consultant
John A. Gilbert & Associates
714 Highland Avenue
OTTAWA ON K2A 2K7
Tel : (613) 724-1266 (613) 729-2282 (Home)
Fax : (613) 724-3783
Jgilbert@ca.inter.net
11. Robert Guerra
Managing Director
Privaterra

131 Beecroft Road
Suite 2109
TORONTO ON M2N 6G9
Tel : (416) 458-8564
Fax : (303) 484-0302
r Guerra@privaterra.org

12. Sharon Hackett
Agente de développement Internet et Alpha
Centre de documentation sur l'éducation des adultes et la condition
féminine (CDÉACF)
110, rue Sainte-Thérèse, bureau 101
Montréal (Québec)
H2Y 1E6 Canada
Tél. : (514) 876-1180
télééc. : (514) 876-1325
sites web : www.cdeacf.ca - www.alpha.cdeacf.ca
hackett@cdeacf.ca
13. Michael Halder
International Institute for Sustainable Development
161 Portage Avenue East
6th Floor
WINNIPEG MB R3B 0Y4
Tel : (204) 958-7700 (204) 958-7729
Fax : (204) 958-7710
mhalder@iisd.ca
14. Pierre-Léonard Harvey, Ph.D.
Professeur
Université du Québec à Montréal
Département des communications
C.P. 8888
Succursale Centre Ville
MONTRÉAL QC H3C 3P8
Tel : (514) 987-3000 poste 6126
harvey.pierre_l@uqam.ca
15. Moira Horgan-Jones
Executive Director
Disabled Peoples' International
748 Broadway Avenue
WINNIPEG MB R3G 0X3
Tel : (204) 287-8010
Fax : (204) 783-6270
moira@dpi.org
16. Sophia Huyer, Ph.D.
Executive Director
Gender Advisory Board
UN Commission on Science and Technology for Development
623 Brimley Road
P.O. Box 145
GRAFTON ON K0K 2G0
Tel : (905) 349-9962 (905) 344-5124
Fax : (905) 349-2066

shuyer@wigsat.org

17. Liss Jeffrey, Ph.D.
Director
Electronic Commons
386 Huron Street
TORONTO ON M5S 2G6
Tel : (416) 515-7110 (416) 651-7634
Fax : (416) 596-9532
lj Jeffrey@ecommons.net

18. Thierry Karsenti, Ph.D.
Titulaire de la Chaire de recherche du Canada sur les TIC et l'éducation
Chercheur au CRIFPE
Faculté des sciences de l'éducation
Université de Montréal
C.P. 6128, Succursale Centre-ville
Montréal (Québec), H3C 3J7
Tél. : (514) 343-2457 Fax : (514) 343-7660
thierry.karsenti@umontreal.ca
<http://crifpe.scedu.umontreal.ca/karsenti/>

19. François-Pierre Le Scouarnec, Ph.D.
Président, Commission sectorielle sur la Culture, la communication et l'information
Commission canadienne pour l'UNESCO
350, rue Albert
C.P. 1047
OTTAWA ON K1P 5V8
Tel : (514) 875-1115 (514) 927-9043
Fax : (514) 388-7180
fpls@podiumtech.com

20. Marie Tonine Moreau
Adjointe de Programme / Programme Assistant
Culture, Communication et Information / Cultural, Communication & Information
Commission canadienne pour l'UNESCO / Canadian Commission for UNESCO
350 rue Albert Street
Case postale / Postal Box 1047
Ottawa, Ontario K1P 5V8
Tel : (613) 566-4414 poste / ext 5546
Sans frais / Toll free : 1-800-263-5588 ext 5546
Télécopieur / Fax : (613) 566-4405
Courriel / E-mail : Marie-Tonine.Moreau@unesco.ca
Internet: www.unesco.ca

21. Marc Raboy, Ph.D.
Université de Montréal
Département de communication
C.P. 6128
Station centre-ville
MONTRÉAL QC H3C 3J7
Tel : (514) 343-7171
Fax : (514) 343-2298
marc.raboy@umontreal.ca

22. Eva Rathgeber, Ph.D.
Chaire conjointe en études des femmes
Université d' Ottawa
143, Séraphin-Marion
Pièce 102
OTTAWA ON K1N 6N5
Tel : (613) 520-6644 (613) 562-5800 poste 3164
Fax : (613) 562-5124
erathgeb @uottawa.ca

Eva M. Rathgeber
Joint Chair in Women's Studies
Université d'Ottawa / Carleton University
P.O. Box 450, Succ./ Stn.A
Ottawa, Ontario K1N 6N5
Tel : (613) 520-6644
Fax : (613) 562-5994

23. Simon Robinson
Executive Director
First Peoples' Cultural Foundation
Lower Main 31 Bastion Square
Victoria, B.C. V8W 1J1 Canada
Tel (250) 361-3456
Fax (250) 361-3467
Email: info@fpcf.ca
simon@fpcf.ca

24. Hamadou Saliah-Hassane, Ph.D.
Prof.Teluq Université du Québec
455, rue de l'Église
C.P. 4800, succ.Terminus
Québec (Québec) Canada
G1K 9H5
Téléphone : (418) 657-2262
Télécopie : (418) 657-2094
Sans frais au Canada : 1 888 843-4333
info@teluq.quebec.ca
webmestre@teluq.quebec.ca
saliah@teluq.quebec.ca

25. Bernard Sévigny, Candidat au doctorat
Université de Sherbrooke
2500, boul. de l'Université
Sherbrooke (Québec)
J1K 2R1
Site Web: www.usherbrooke.ca
Tel: (819) 821-7000 poste 2303
bernard.sevigny@usherbrooke.ca

26. Jeremy Shtern, Candidat au doctorat
Université de Montréal
1360, avenue Bernard Ouest, app.18
OUTREMONT QC H2V 1W2
Tel : (514) 274-5902 (514) 343-6111
Fax : (514) 343-2098

Jeremy@ecommons.net

27. David A. Walden
Secretary-General / Secrétaire général
Canadian Commission for UNESCO / Commission canadienne pour l'UNESCO
350 rue Albert Street
Box / C.P. 1047
Ottawa, Ontario CANADA
K1P 5V8
Tel : (613) 566.4414 ext./ poste 5557
Toll free / Sans frais : 1.800.263.5588 ext 5557
Fax / télécopieur : (613) 566.4405
<http://www.unesco.ca>
david.walden@unesco.ca

28. Terri Willard
Project Manager, Knowledge Communications
International Institute for Sustainable Development
161 Portage Avenue East
6th Floor
WINNIPEG MB R3B 0Y4
Tel : (204) 958-7727
Fax : (204) 958-7710
Twillard@iisd.ca

Observateurs

29. Vijayluxmi Bose
Media Consultant, India
2B Pocket 4
Mayur Vihar Phase I
Delhi 110 091
India
30. Donald Gillies
Adjunct Professor and Professor Emeritus
Ryerson University
Joint Graduate Program in Communication and Culture
40 Oaklands Avenue, APP 334
TORONTO ON M4V 2Z3
Tel : (416) (416) 960-8326
dgillies@ryerson.ca
31. Robert Léger
Responsable des affaires internationales
Association canadienne des professeurs d'universités
2675, promenade Queensview
OTTAWA ON K2B 8K2
Tel : (613) 820-2270 poste 334
Fax : (613) 820-7244
Leger@caut.ca
32. Marie-Isabelle Massip
Director of Foreign Affairs and International Trade
United Nations and Commonwealth Affairs Division
125 Sussex Drive
Ottawa, Ontario K1A 0G2
Tel : (613) 943-0248
Fax : (613) 943-0605
Email : marie-isabelle.massip@dfait-maeci.gc.ca
33. Spencer Moore
Chair, National Press Freedom Committee
National Press Club of Canada
7 Westpark Drive
GLOUCESTER ON K1B 3H1
Tel : (613) 824-2456
Fax : (613) 834-2657
combroad1@rogers.com
34. Marie O'Shea
Senior Policy Advisor
Department of Foreign Affairs and International Trade
125 Sussex Drive
OTTAWA ON K1A 0G2
Tel : (613) 992-1485
Fax : (613) 943-1065
marie.oshea@dfait-maeci.gc.ca

35. Leslie Regan Shade, Ph.D.
Professeure
Concordia University
1455 de Maisonneuve Blvd. W.
Montreal, Quebec H3G 1M8
Tel: (514) 848-2424 poste 2550
E-mail: lshade@alcor.concordia.ca

36. Richard Siaciwena
Department of Distance Education
Ministry of Education, 2nd Floor, Room 219
Av. 24 Julho 167, C.P. 34
Maputo
Mozambique

37. Francisco-Jose Valiente
Conseiller en affaires internationales
Direction des organisations internationales
Ministère des Relations internationales du Québec
525, boul. René-Lévesque Est
Québec (Québec) G1R 5R9
Tel: (418) 649-2400 poste 4108
Télec.: (418) 649-2403
francisco-jose.valiente@mri.gouv.qc.ca

Téléconférence

38. Claude-Yves Charron, Ph.D.
Secrétaire général
ORBICOM (Réseau des Chaires UNESCO en Communication)
a/s Université du Québec à Montréal
Bureau J-4351
C.P. 8888, Succ. Centre-Ville
MONTREAL QC H7E 3A7
Tel : (514) 987-8743
Fax : (514) 987-0249
charron.claude-yves@uqam.ca

39. Amali De Silva-Mitchell
President
The Vancouver Community Network
101-1425 Cypress Street
VANCOUVER BC V6J 3L1
Tel : (604) 257-3811
Fax : (604) 736-9012
Email: amalidesilva@yahoo.com